



Règlement particulier du Challenge Dorade Année 2019

S'agissant de 2 concours qualificatifs, le règlement fédéral «pêche en bateau» sera appliqué, avec quelques dispositions particulières précisées ci-après :

Poissons :

Tous les sparidés seront comptabilisés

Matériel :

1 canne et 3 hameçons maximum, fil libre

Appâts :

- **Appâts** : Non fournis
- **Amorçage** : 4 strouilles fournies par bateau (strouilles supplémentaires autorisées)
Il est conseillé à chaque pêcheur de se fournir d'une strouille supplémentaire

Comptabilisation :

- Les poissons seront comptabilisés sur la feuille commissaire selon un barème précis.
- Les pêcheurs conserveront leurs prises (dorades et autres) après avoir marqué le poisson en coupant la nageoire caudale inférieure.

Hors ceux gardés par les pêcheurs, tous les poissons seront donnés à la SNSM.

Classement :

Au plus grand nombre de points.

Les poissons seront comptabilisés sur la fiche commissaire selon un barème précis :

- 1 point pour les poissons égaux ou supérieurs à 23cm et inférieurs à 25 cm
- 2 points pour les poissons égaux ou supérieurs à 25 cm et inférieurs à 30 cm
- 3 points pour les poissons égaux ou supérieurs à 30cm et inférieurs à 35 cm
- 4 points pour les poissons égaux ou supérieurs à 35 cm

On départage les ex-æquo au plus petit nombre de poissons, si deuxième égalité, au plus grand nombre de points sur le plus gros coefficient (nb de 4 pts ou nb de 3 pts etc.).

Chaque journée donne droit à un classement distinct qui comptera dans le classement régional de son comité.

Le classement du Challenge récompensera les meilleurs des 2 jours par **addition des points-places obtenus le samedi et le dimanche.**

Première égalité, départagée à la meilleure place sur les deux jours.

Deuxième égalité, départagée au cumul des points des deux jours.

L'inscription au challenge comprend :

- Embarquement des deux jours
- 4 strouilles par bateau chaque jour

Seront récompensés : le 1^{er} du samedi, le 1^{er} du dimanche.

Pour le challenge : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} au général, 1^{ère} dame, 1^{er} jeune, 1^{er} senior et 1^{er} vétéran, 1^{er} skipper, la plus grosse dorade sur les 2 jours, le plus grand nombre de dorades sur les 2 jours.

Chaque pêcheur repartira avec un souvenir «Made in La Rochelle».



PROGRAMME du Challenge Dorade Année 2019

Vendredi 14 juin : Lieu : Salon SRR à l'étage au dessus du local du club, Port des Minimes

- 15h00 : Accueil des concurrents désirant assister au tirage au sort
Vérification des licences et du visa médical
Inscription des dernières équipes
- 15h30 : Tirage au sort des bateaux du samedi et du dimanche
Désignation des commissaires
Briefing pour les personnes présentes et rappel du règlement du challenge, questions diverses...
- 18h00 : Apéritif de bienvenue

Samedi 15 juin : Lieu : Ponton 29 digue du Bout Blanc au Port des Minimes

- 6h45 : Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29**.
(devant la cale de mise à l'eau)
- 7h00 : Briefing général et distribution des strouilles, des feuilles « commissaire », des goulottes de mesure
- 7h15 : Embarquement à bord des bateaux
- 7h45 : Départ vers les zones de pêche
- 9h30 : Début de la première manche du Challenge
- 14h30 : Fin de la première manche
- 15h30 : Rassemblement des bateaux à côté de la première bouée de chenal rouge
- 16h00 : Entrée groupée dans le vieux port de La Rochelle et amarrage Quai du carénage
- 16h30 : Remise des feuilles « commissaire » à la table de marquage, débarquement des poissons, vente des poissons au profit de la SNSM au vieux port (quai du carénage)
- 18h00 : Affichage des résultats de la journée-Apéritif
- 19h00 : Retour des bateaux au Port des Minimes

Dimanche 16 juin : Lieu : Ponton 29 digue du Bout Blanc au Port des Minimes

- 6h45 : Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29** (devant la cale de mise à l'eau)
- 7h00 : Distribution des strouilles, des feuilles « commissaire », des goulottes de mesure et briefing général
- 7h15 : Embarquement à bord des bateaux
- 7h45 : Départ vers les zones de pêche
- 9h30 : Début de la deuxième manche du Challenge
- 14h30 : Fin de la deuxième manche
- 15h30 : Rassemblement des bateaux à côté de la première bouée de chenal rouge
- 16h00 : Entrée groupée dans le vieux port de La Rochelle et amarrage Quai du carénage
- 16h30 : Remise des feuilles « commissaire » à la table de marquage, débarquement des poissons, vente des poissons au profit de la SNSM au vieux port (quai du carénage)
- 18h00 : Proclamation des résultats du challenge, remise des prix - Apéritif
- 19h00 : Retour des bateaux au Port des Minimes

IMPORTANT: La digue du Bout Blanc est interdite d'accès (sauf véhicules skippers). Le stationnement des véhicules se fera donc aux alentours. **PREVOIR UN CHARIOT** (pour le transport du matériel jusqu'au bateau) le cas échéant



Amarrage des bateaux

Table de marquage
Vente du poisson
Remise des prix
apéritif